



Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouvertures de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
 Adjoints : Stéphane Foucault
 Jocelyne Le Tinnier
 Robert Moisan
 Christelle Urvoix
 Michel Harnois

Sur rendez-vous ☎ 02.96.25.40.03

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi		10 h / 12 h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations sur rendez-vous : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Le samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre : www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. **Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse en fournissant un justificatif de domicile.**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer aux élections départementales et régionales des 13 et 20 juin, sont déposées en mairie **au plus tard le vendredi 7 mai 2021**. Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Pour connaître votre situation électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> (ce lien permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de vérifier que vous n'avez pas été radié).

VACCINATION COVID : La vaccination contre la Covid-19 se déroule au Foyer Municipal de Loudéac.

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent obtenir un rendez-vous par téléphone : **02.57.18.00.60** ou internet sur **KELDOC.com**

Les personnes qui n'ont pas internet ou qui n'arrivent pas à prendre rendez-vous peuvent contacter la mairie de La Motte pour le prendre.

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

La Bibliothèque est ouverte aux horaires habituels avec un protocole sanitaire adapté : 6 personnes seront autorisées en même temps.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022 :

Demandes de création d'un point d'arrêt : Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2021, les familles qui souhaiteraient des adaptations de circuits sont invitées à déposer leur demande **écrite** en Mairie **avant le 26 mai**. Au-delà de cette date, les demandes d'aménagement ne pourront plus être prises en compte.

Conditions : En application du règlement des transports scolaires de la Région Bretagne, la demande de création de point d'arrêt **sera automatiquement rejetée** dans les cas suivants :

- Un arrêt existant est situé à moins de 500 m de l'arrêt demandé
- L'arrêt est sollicité pour un élève en dérogation de scolarité
- L'arrêt demandé nécessite :
 - un demi-tour du véhicule ou une marche arrière (manœuvre dangereuse)
 - un stationnement du véhicule à proximité d'une courbe
 - un stationnement du véhicule en sommet ou en bas de côte
- L'arrêt nécessite un allongement trop important du temps de parcours.

ANIMAUX ERRANTS : Monsieur le Maire a reçu des doléances concernant l'errance des chats et des chiens et appelle à la vigilance quant à la responsabilité des propriétaires d'animaux.

collecte des Ordures ménagères et du tri sélectif :

Pour consulter votre calendrier de collecte : <http://www.bretagnecentre.bzh/>. La collecte est effectuée sur un créneau horaire de 4 h à 21 h. Les conteneurs sont à sortir la veille.

Les containers présentés surchargés et ouverts ne seront plus collectés.



REMERCIEMENTS

👉 Jeannine et Louis RAULT, leurs enfants et toute la famille remercient les personnes qui se sont associées à leur peine et pour toutes les marques de sympathie et de réconfort que vous leur avez témoignées lors du décès de leur maman **Maria LE RAY**.

PETITES ANNONCES

À VENDRE : Bois d'émondés coupé à 80 cm - prix à débattre. ☎ 06.88.69.76.39

DONNE : Perruches. ☎ 02.96.25.43.17 HR.

TROUVÉ : Jeune chat noir aux yeux verts, secteur de la Poterie. ☎ 06.86.49.53.08.

À LOUER : ► Maison au bourg de La Motte : RDC → grande pièce de vie – WC ; Etage → 2 chambres – salle de bain – WC ; Chauffage électrique (pas de garage, ni jardin) 330 €, libre au 1^{er} mai. ☎ 06.66.09.71.71.

► Appartement T2, libre au 1^{er} juin. ☎ 02.96.25.40.03.

COLLECTE DE SANG : **Mardi 13 et mercredi 14 avril**, au palais des congrès à LOUDEAC.
de 11 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Prenez rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr.

OFFRES D'EMPLOIS :

► **L'entreprise de formation F2o** souhaite constituer un groupe de 10 apprenants en contrat de professionnalisation pour devenir boucher industriel au sein de l'entreprise Bouchers Services à St Jacut du Mené.

La formation doit débuter en juin, les candidats peuvent se positionner dès à présent (offre [111ZPMQ](#))

Cette offre est gérée par Pôle Emploi LOUDEAC – Maison de l'emploi – 1 rue de la Chesnaie – BP 611 – 22606 LOUDEAC.

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB DE HANDBALL DE LA MOTTE organise un rougail saucisses à emporter **le samedi 17 avril**, la part de rougail, servie avec un dessert (mousse au chocolat) sera à 11 €. Il sera également possible d'acheter du vin en bouteille pour 6 €. Le retrait s'effectuera dans l'après-midi ou en début de soirée (suivant les décisions gouvernementales en vigueur) à la salle Omnisports de La Motte dans le respect des gestes barrières.

Vous avez jusqu'au dimanche 11 avril pour réserver. Pour ce faire, vous pouvez nous envoyer votre commande par mail à contactlamotte@gmail.com, ou vous rapprocher des joueurs et joueuses du club. Le règlement pourra être fait par chèque ou espèces, soit directement à la salle de sport (du mardi au samedi, 10 h – 18 h) ou en passant par des membres du bureau.

Nous organisons cet événement pour reprendre contact avec les adhérents mais aussi avec tous les amis du club au sens large.

Compte tenu de la situation sanitaire, les rencontres sportives et les différents événements organisés par le club apportant les recettes nécessaires à son fonctionnement n'ont pu avoir lieu d'où l'importance de ce repas à emporter !

Nous comptons sur vous !

ÇA TROTTE À LA MOTTE :

Le groupe de marcheurs envisage de faire le tour du lac de Guerlédan un dimanche courant mai.

Pour les **marcheurs intéressés** par le tour du lac, **rendez-vous à 8 h au point de rencontre à La Motte pour la préparation**.

Pour les autres marcheurs et les coureurs, l'heure de rendez-vous reste inchangée : 8 h 30.

TROQUEURS DE LIN : La bourse aux plantes prévue le 18 avril 2021 est annulée pour raisons sanitaires. Nous donnons rendez-vous aux Mottérieux l'année prochaine.

Néanmoins, une bourse en ligne se fera sur internet pour les adhérents.

On peut adhérer à l'association en contactant le 06 26 96 19 49 ou par mail (les.troqueurs.de.lin@gmail.com)

DIVERS

FACILHA « bien vieillir dans son logement » Dans votre Communauté de Communes, des conseils personnalisés gratuits et sur RDV. Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Pour vos projets de transformation, d'adaptation, vous pourrez rencontrer gratuitement un architecte-conseil accompagné au besoin d'un ergothérapeute.

Permanences le mardi matin de 9h à 12h, dans les locaux de Loudéac Communauté aux dates suivantes :

13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin, 6 et 20 juillet et le 24 août 2021.

Renseignement et inscription au 06 34 45 21 12 En savoir + : www.caue22.fr/facilhawww.bretagnecentre.bzh

Les espaces numériques de Loudéac communauté

En raison du contexte sanitaire et dans la continuité des annonces gouvernementales, Loudéac communauté interrompt les ateliers numériques pour les 4 semaines à venir.

Nous reprendrons contact dernière semaine d'avril, si le contexte sanitaire le permet, pour une remise en route